



**RAPPORT DE LA COMMISSION DES FINANCES
AU SUJET DU PRÉAVIS No. 11/25:
Remplacement du collecteur entre les chambres 140 & 156
(Route de l'Etraz)**

Objet	Entretien du réseau des eaux usées, Remplacement de 110 m de collecteur
Opération proposée	Investissement
Réalisation	2026
Coût de l'opération	173'000.-
Financement	Trésorerie courante
Durée d'amortissement	60 ans (normes MCH2)
Plan d'investissement	Figure dans le plan quinquennal pour 2026 et 175'000.-
Impact sur le compte de fonctionnement	Amortissement annuel de 2900.- (Groupe fonctionnel 72)

Notes & précisions :

1. La parcelle 1045 sous laquelle transite le collecteur doit faire prochainement l'objet de travaux d'extension.
2. Les contrôles effectués (caméra vidéo) montrent une situation passablement dégradée. Sur les 28 points retenus 8 présentent un état nécessitant un remplacement dit « d'urgence ».
3. Les contrôles par caméra ont montré que les canalisations en aval sont dans un état correct, ne nécessitant pas de travaux.
4. Le traitement des eaux usées (classification fonctionnelle 72) est un domaine affecté. Les 2900,- de charges supplémentaire annuelles (intérêts) devront donc être à charge dans ce groupe et être couvert par les taxes.
5. Les marges de financement demandées sont supérieures aux normes habituelles. La CoFin se demande si un excès de réserve de financement, publié dans les préavis, n'est pas une légère incitation aux fournisseurs d'augmenter eux aussi quelque peu leurs marges (de sécurité). Elle considère que les 173'000.- figurant sur la feuille résumé avec une marge de +/- 15 %, et qui contiennent déjà près de 23'000,- de réserves, doivent être compris comme 173'000.- +0 %/-15 %.

Conclusion

Compte tenu de ce qui précède, la Commission des finances, à l'unanimité de ses membres, préavis positivement à l'octroi de ce crédit.

Le rapporteur : Guy Maurer

Aubonne, le 1^{er} décembre 2025